

Nous habitons tous la même Maison



Deuxième rencontre vendredi 26 février à Roumazières

	PEUPLES DE PÊCHEURS Des savoirs au service de la sécurité alimentaire Sénégal – Mauritanie - Indonésie – France À partir d'exemples français, indonésiens, mauritaniens et sénégalais, ce film aborde les menaces pesant sur les ressources provenant de la mer. Mais il traite surtout des solutions apportées par les communautés littorales dépendantes de la mer, afin d'assurer la sécurité alimentaire du monde.
---	---

Carême 2021

Un parcours d'Espérance

Paroisse Notre Dame des Terres en Haute Charente

Avant de visionner un petit documentaire sur les enjeux liés aux océans, une petite vidéo du Pape sur « Protéger les mers et océans » est proposée.

Une personne sur deux vit grâce aux océans. Prenons soin d'eux. Leur mort serait la mort de tout ce qui est vivant sur terre, y compris les êtres humains.

Le CCFD-Terre Solidaire propose un film sur les enjeux liés aux océans, encore trop méconnus aujourd'hui. La mer nous concerne toutes et tous, qu'on habite près ou loin d'elle.

Parce que parler de la mer, c'est parler du poumon de notre planète : saviez-vous que les 2/3 de l'oxygène que nous respirons viennent des océans ?

Parler de la mer, c'est parler de nourrir le monde.

Parler de la mer, c'est parler de s'organiser pour qu'elle reste un bien commun, et c'est donc parler de gouvernance.

(dégazage, fonds marins pollués, droit international violé ou ne permettant pas de condamner des multinationales surexploitant les ressources)

Parler de la mer, c'est parler des hommes qui en vivent, qui la défendent, mais aussi des femmes de ce milieu, trop souvent ignorées, voire invisibles.

Parler de la mer, c'est forcément parler d'environnement, de pollution, de changements climatiques, parler des menaces qui pèsent sur les océans.

Mais c'est aussi parler de cet allié qu'ils représentent pour réguler le climat.

Parler de la mer, c'est comme parler de la terre.

Les combats qui s'y déroulent sont les mêmes : accaparement, privatisation, surexploitation des ressources pour les profits à courts terme d'une minorité.

Si nous souhaitons alerter sur ces menaces, nous souhaitons démontrer qu'elles ne sont pas une fatalité. En donnant la parole à celles et ceux qui défendent et protègent la mer comme bien commun de l'humanité, nous espérons bien vous donner envie d'agir pour que les océans soient source de vie pour toutes et tous et non de profits de quelques-uns.

PEUPLES DE PÊCHEURS

Des savoirs au service de la sécurité alimentaire

Sénégal – Mauritanie - Indonésie – France

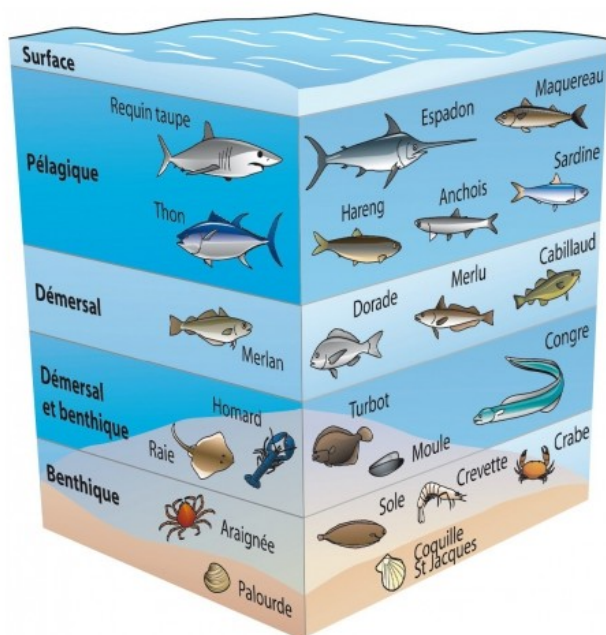
À partir d'exemples français, indonésiens, mauritaniens et sénégalais, ce film aborde les menaces pesant sur les ressources provenant de la mer. Mais il traite surtout des solutions apportées par les communautés littorales dépendantes de la mer, afin d'assurer la sécurité alimentaire du monde.

Habitat = en écologie, milieu naturel de vie d'une espèce animale ou végétale.

→ Les espèces de poissons :

✦ Les espèces démersales

vivent au dessus du fond. Ces espèces sont très mobiles mais très dépendantes du fond d'où elles tirent leur nourriture. Leur coloration varie du gris argenté au rouge. Parmi elles on trouve **la dorade, le merlu, le merlan, la morue...** **La morue** ou **le tacaud** portent au menton une paire de longs barbillons dont ils se servent pour fouiller la vase. **Les grondins**, eux, ont trois rayons de nageoires pectorales transformés en doigts dont ils se servent pour gratter le sédiment.



✦ Les organismes benthiques

sont des *animaux* ou des *végétaux* qui vivent fixés au sol ou qui se déplacent en rasant le fond. Ils trouvent leur nourriture dans le sédiment et en dépendent donc pour leur subsistance. Beaucoup de poissons benthiques sont aplatis, soit sur le ventre comme **la raie** et **la baudroie**, soit sur le flanc comme **la sole**. La partie reposant sur le fond est alors décolorée. Certaines espèces benthiques s'enfouissent dans le sédiment afin de se protéger de leurs prédateurs. Ils ont un lien étroit et permanent avec le fond. **Sole, plie et turbot** vivent sur le sable ou la vase. **Congre, rascasse** ou **mérou** vivent sur les fonds rocheux.

✦ Un poisson est appelé pélagique

lorsqu'il vit dans les eaux proches de la surface ou entre la surface et le fond. **Le hareng, la sardine, l'anchois, le maquereau, le thon...** sont des poissons pélagiques.

Ils ont le dos bleu-vert. Cette coloration les protégerait des

oiseaux et prédateurs marins. Leur forme oblongue leur permet de se déplacer très facilement. La plupart des poissons pélagiques sont grégaires, ce qui signifie qu'ils vivent en groupe et nagent en bancs. Un banc est constitué de poissons de même taille. Il peut être formé de plusieurs espèces différentes, chaque individu ayant quasiment la même longueur. Ils deviennent solitaires lorsqu'ils vieillissent.

Le plancton qui se meut au gré des vagues est pélagique. **Les larves de poissons** font partie du zooplancton. Certaines espèces sont pélagiques au stade larvaire et deviennent benthiques, c'est-à-dire vivant sur le fond, au stade adulte. C'est le cas de nombreux poissons plats, comme **la sole**.

→AMP = Aire Marine Protégée : créée par un Etat.

Une Aire Marine Protégée est une zone marine côtière où il a été décidé par un pays de protéger les espèces animales et végétales qui y vivent, mais aussi les populations humaines qui y habitent traditionnellement et leur culture. Dans cette zone l'Etat décide de règles à respecter. Les projets de construction sont réglementés voire interdits (comme les usines, les routes ou les hôtels). La faune et la flore de cette zone sont protégées : l'utilisation du bois et des végétaux, la pêche et la chasse sont aussi réglementées en lien avec un comité scientifique qui étudie et surveille l'écosystème marin côtier. La pêche peut ainsi être interdite pour certaines

espèces et limitée pour d'autres, pour préserver l'équilibre des espèces animales et végétales qui vivent dans cet écosystème (c'est la préservation de la biodiversité).

Les AMP sont souvent créées dans des zones où il existe une grande biodiversité, et/ou des particularités très bénéfiques pour la régulation du climat et de l'érosion côtière et/ou des zones de pontes et de nurserie pour les espèces marines.

→ ZPP = Zone de Pêche Protégée: créée par les acteurs de la pêche eux-mêmes.

Une Zone de Pêche Protégée est une zone en mer où certaines règles de pêche ont été mises en place par les pêcheurs eux-mêmes. Une partie de la zone est parfois complètement interdite aux pêcheurs (souvent dans les zones de reproduction des poissons) Dans les parties où la pêche est autorisée les règles concernent la taille des poissons qui peuvent être pêchés et donc aussi la taille des filets utilisés, pour que les plus jeunes poissons ne soient pas pêchés et puissent se reproduire pour ainsi maintenir les stocks de poissons. Certaines techniques de pêche sont interdites car elles ne sont pas respectueuses de l'habitat des poissons, ou car elles ne sont pas assez sélectives (elles ramènent aussi des espèces qu'on ne veut pas pêcher, ou des poissons trop petits).

Les pêcheurs doivent aussi limiter le nombre de poissons qu'ils prennent pour ne pas épuiser les stocks. Ainsi dans certaines ZPP, les pêcheurs ne pourront pas pêcher à certaines périodes. Mais grâce à ces mesures qui permettent le renouvellement des ressources halieutiques, les pêcheurs trouveront du poisson et pourront toujours pêcher dans le futur.

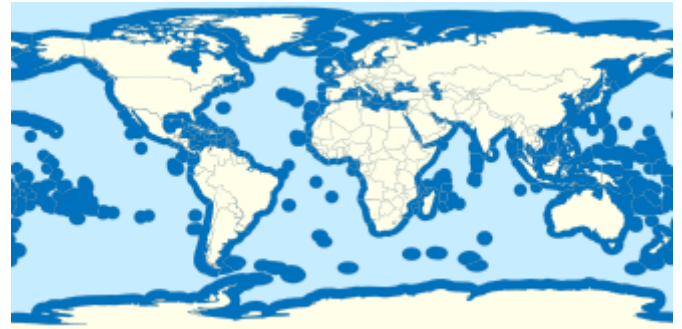
→ Licences de pêches étrangères

Les Etats côtiers disposent d'une ZEE (zone économique exclusive) le long de leurs côtes, jusqu'à 200 miles vers le large (370,4 km). Dans cette zone, les Etats sont souverains, et seuls des bateaux immatriculés dans le pays peuvent pêcher.

Mais les Etats côtiers peuvent, selon des accords de pêche, octroyer des licences de pêche à des navires étrangers au sein même de leur ZEE, pour certaines espèces.

En bleu les ZEE des différents pays, en bleu ciel les zones libres

https://fr.wikipedia.org/wiki/Zone_%C3%A9conomique_exclusive



→ Accords de pêche

Les Etats peuvent se mettre d'accord entre eux sur des accords de pêche. C'est-à-dire qu'un Etat peut autoriser des navires étrangers à pêcher dans sa ZEE (cf. plus haut) en échange de contreparties financières.

Ex : l'Union Européenne a renouvelé en 2016 des accords avec la Mauritanie. Un accord selon lequel les navires européens peuvent pêcher des crevettes, des poissons démersaux*, des thons et de petits poissons pélagiques dans la zone économique exclusive mauritanienne. En retour, l'UE verse 59,125 millions d'euros par an à la Mauritanie - 55 pour les totaux admissibles des captures et 4,125 pour soutenir le développement de la politique de pêche par secteur de la Mauritanie. *

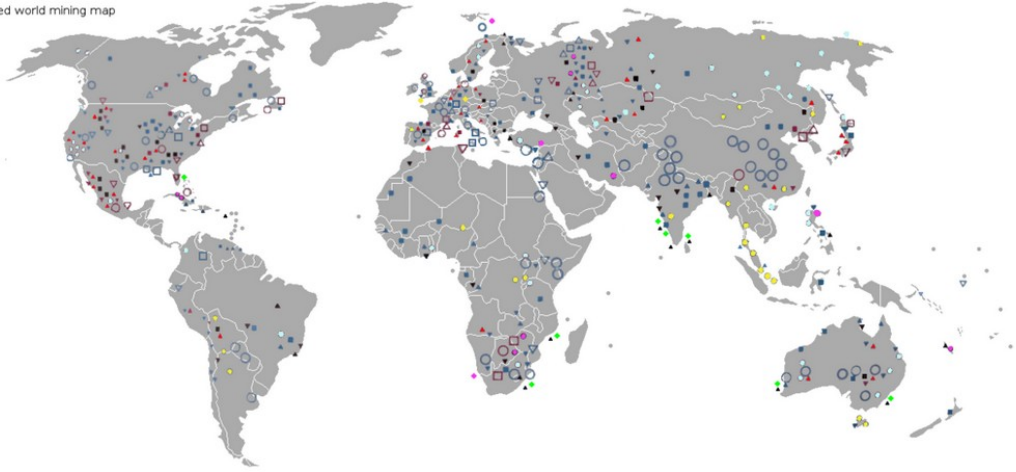
La sélectivité des techniques de pêche s'améliore au sein de l'Union européenne grâce à la recherche scientifique et à la collaboration des pêcheurs.

L'obligation de débarquement de certaines espèces pour éviter les rejets, mise en place depuis 2015 (voir réforme de la PCP) incite les pêcheurs à développer et à utiliser des techniques plus sélectives.

Pour une même technique de pêche, les pêcheries opérant avec des outils plus sélectifs sont donc à privilégier, renseignez-vous auprès de votre fournisseur.

→ Industrie minière

C'est le secteur économique qui regroupe les activités de prospection et d'exploitation de mines. Elle concerne l'extraction des minéraux, de terres rares et des métaux dont le cuivre, le fer ou l'or. Son activité est cadrée dans la plupart des pays par un Code minier. Elle est une source importante de revenus (directe et indirecte), de pollution de l'eau, de l'air, des sols et des écosystèmes par les métaux. Elle exploite des ressources fossiles ou non-renouvelables aux échelles humaines de temps, en nécessitant d'importantes quantités d'énergie et parfois d'eau. Elle laisse des séquelles minières, que la législation demande dans un nombre croissant de pays de réduire, traiter et compenser au fur et à mesure de l'exploitation ou dans le cadre de « l'après-mine ».



https://fr.wikipedia.org/wiki/Industrie_mini%C3%A8re

Carte simplifiée
des grandes activités
minières dans le monde.

→ Poldérisation :

Un polder est une étendue artificielle de terre gagnée sur l'eau, le plus souvent dont le niveau est inférieur à celui de la mer, à partir de marais, estuaires, lacs ou des zones littorales.

La surface à aménager est d'abord entourée de digues. L'eau emprisonnée dans ce périmètre est alors captée par un ensemble de pompes actionnées autrefois par des moulins à vent et, aujourd'hui, par des pompes électriques.

→ Quelques chiffres sur le poids de la pêche dans l'économie des 4 pays cités :

- La pêche emploie 0,3% de la population active en France, et représente 1% du PIB.
- La pêche emploie 17% de la population active au Sénégal.
- La pêche emploie 1% de la population active mais représente 20% des recettes de l'Etat en Mauritanie.
- La pêche en Indonésie, c'est 6 millions d'emplois direct, 54% de l'apport en protéines.

Un quiz a été proposé à chacun afin de donner certaines informations permettant une meilleure compréhension du film qui a suivi.

QUIZ

L'alimentation de base au Sénégal, pour l'apport en protéines, c'est :

- a- le poulet
- b- le mouton
- c- la sardinelle**

Dans le monde, la pêche contribue à :

- a- 5% des apports en protéines par an
- b- 12% des apports en protéines par an
- c- 16% des apports en protéines par an**

NB : et quelques 150 millions d'emplois, et près de 60 milliards de devises.

La mangrove, cette forêt littorale des côtes tropicales, est utile pour :

- a- retenir le sable du littoral**
- b- permettre aux poissons de se reproduire et aux coquillages d'être cultivés**
- c- permettre aux oiseaux de se nourrir et de s'abriter**

La première source de revenu de la pêche artisanale en Mauritanie est la pêche au/à la :

- a- poulpe**
- b- maquereau
- c- sole

La consommation de poissons à l'échelle mondiale est passée de 10kg par habitant en 1960 à...

- a- + de 15 kg en 2014
- b- + de 18kg en 2014
- c- + de 20kg en 2014***

*"Au niveau mondial, la consommation globale d'animaux marins (poissons et crustacés) pour l'Homme a doublé en seulement 50 ans, passant de 10 kg par habitant en 1960 à plus de 20 kg en 2014 (FAO, 2016).

En 2017, la production totale de "produits de la mer" était de 167 millions de tonnes, principalement avec l'essor considérable de l'aquaculture devenue récemment la première source d'animaux marins pour la consommation humaine, devant les pêcheries en milieu naturel."

Ce film vous permettra d'aborder, d'effleurer, d'approfondir telle ou telle problématique et donnera des exemples d'actions ici pour changer les choses ici et là-bas.

DIFFUSION DE 2 FILMS

👉 Vidéo du Pape : Protéger les mers et océans

53 <https://www.youtube.com/watch?v=alci1cWqTcQ> (3'50)

👉 Vidéo : Peuples de pêcheurs, des savoirs au service de la sécurité alimentaire:

<https://vimeo.com/466078745> (20')

Pendant la diffusion du film, chaque participant est attentif à ces 2 questions, pour les pays cités

- *quelles sont les menaces qui pèsent sur la pêche des pays ?*
- *quelles solutions sont exposées dans ce film ?*

Comment les communautés s'organisent elles à travers le monde pour assurer la SECURITE ALIMENTAIRE ?

Au SENEGAL et en MAURITANIE

Constat :

La diminution de la ressource :

- ➔ Trop de pêcheurs : de 6 000 habitants en 1966, l'exode rural, aggravé par la sécheresse de 69 et 70, explose avec 54 000 habitants en 2018.
- ➔ Les pêcheurs décident de faire face à leurs responsabilités :
 - ★ Pour **restaurer la ressource** :
 - création des **zones de pêches protégées** par les pêcheurs de Ngaparou
 - création de **l'aire maritime protégée** à Joal (zone de nurserie) par l'association des femmes coquillages :
 - ➔ après mise en place de jachères, il y a **ensemencement de naissains** afin de consolider les stocks de coquilles St Jacques
 - ➔ Mais aussi **reboisement de la mangrove** : 55 hectares sont ainsi replantés par les communautés.

De 49 espèces présentes dans l'aire marine protégée en 2017, ils sont passés à 79 espèces.

- ★ **La diversification** : la mise en place de mesures sociales pour de gérer durablement l'espace maritime à appuyé **la scolarisation** et **la formation** professionnelle des enfants de pêcheurs
- ★ **Stopper les autorisations de pêche** locales et internationales, aux autres bateaux qui viennent piller leurs ressources.

En INDONESIE

Constat :

Le développement urbanistique (foncier, forestier), les extractions minières et l'accaparement des mers mettent en danger les communautés de pêcheurs.

Pour défendre l'accès à la mer, la communauté avec l'aide du CCFD établit **des plaidoyers pour annuler la loi et les articles de loi, pour voir leurs droits respectés :**

droit d'accès, droit de gérer, droit de perpétuer les traditions des générations passées.

Les droits communautaires ancestraux à Waluba ont fait développer **le Kaombo** :

La plage est le lieu de rassemblement du village, où se déroule l'assemblée coutumière.

C'est là que sont prises les décisions pour améliorer la prospérité qui dépend de la terre et de la mer.

(Décision d'ouverture ou fermeture d'une zone de pêche...). Les décisions sont prises par le peuple, le conseil et le chef coutumier. « **Ne dites pas aux communautés comment protéger la mer, ils le font déjà !** »

En FRANCE

Quand il y a des pêcheurs, c'est un bon indicateur de bonne santé du milieu.

C'est que l'écosystème fonctionne bien.

Sinon, soit la ressource a disparue, soit on a fait le choix de les voir disparaître :
pour le tourisme, l'urbanisation des côtes, l'extraction de sable, de granulats,
pour les élevages marins...

En France, les développements économiques sur le littoral peuvent entrer en concurrence avec l'activité des pêcheurs.

→ **En Baie de St Brieuc** : les pêcheurs se battent contre l'implantation d'un parc de 62 éoliennes au cœur d'une nurserie de crustacés. Ils sont inquiets car l'industrie d'éoliennes provoque des impacts acoustiques et libère des rejets polluants dans la mer. Ces travaux de forage vont disperser 35 000 m² de sédiments et libérer 160 Kg d'aluminium par jour en phase de fonctionnement.

Des études d'impact ont été réalisées, mais seulement sur une partie des espèces.

Que se passera-t-il si les pêcheurs ne peuvent plus travailler dans la zone ?

Si la pêche artisanale ne peut plus fournir l'économie locale, nous serons confrontés systématiquement, à un apport de poissons qui sera industriel ou d'élevage.

Constat :

le nombre de pêcheurs français ne cesse de diminuer. Notre indépendance alimentaire en poisson est terminée.

Le poisson provient d'autres mers et majoritairement de l'aquaculture.

L'augmentation de la consommation du poisson d'élevage augmente la pression sur la production de farines de poissons, or **il faut 3 à 5 kg de poisson pour produire 1 kg de farine** : => **surexploitation**. Car ¼ des pêches mondiales est accaparé par l'industrie des farines animales destinée majoritairement à l'alimentation aquacole.

La sardinelle d'Afrique de l'Ouest est en très grand danger or c'est la base de leur alimentation. (70% de l'apport en protéines)

Conséquences :

Le Sénégal et la Mauritanie assistent au pillage de leurs ressources par des bateaux étrangers, afin d'alimenter les élevages industriels en Asie.

→ **la consommation de poisson d'élevage affame (entre autres) l'Afrique de l'Ouest**

→ et les mesures prises pour faire revenir le poisson seront vaines si la ressource régénérée ou sauvegardée finit en farine exportée.

Tous ces constats alarmants ne sont pas des fatalités !

Un autre monde est possible... Nous habitons tous la même maison...

Faisons confiance aux acteurs de terrain, à leurs connaissances, à leurs savoir faire ancestraux.

APRÈS LE FILM

Débat à partir des questions:

- ◆ ***quelles sont les menaces qui pèsent sur la pêche des pays ?***
- ◆ ***quelles solutions sont exposées dans ce film ?***

Pour aller plus loin:

- ◆ Quel est le point commun entre les solutions trouvées dans ces 3 coins du monde.
- ◆ Quels sont les facteurs du succès de ces mesures ?
- ◆ En quoi ce film nous concerne ? Par rapport à nos choix.
- ◆ Peut-on faire des liens entre ce que nous avons appris sur la pêche artisanale avec l'agriculture ?
→ Les réponses à la question précédente peuvent-elles avoir un écho sur nos choix de consommation de produits de la terre ? (appauvrissement du sol/mer, et des ressources (poissons), mangrove/déforestation)
- ◆ Que puis-je faire ? lier l'individuel au collectif

Des idées d'action à notre portée

- **Avoir une consommation «éclairée» de poissons** pour notre alimentation. Mon choix portera sur l'origine du poisson, sur la saisonnalité des poissons locaux, sur le poisson durable de l'aquaculture labélisé)
Issus de la pêche industrielle ou non durable, hors saison, ou non locale, une consommation non éclairée déséquilibre les écosystèmes et contribue à la raréfaction du poisson.
- **En choisissant mes lieux de tourisme** : sachant que le tourisme de masse contribue à la destruction du littoral, la diminution de la reproduction des poissons, des coquillages... L'accaparement du foncier pour construire des structures hôtelières diminue les surfaces boisées qui permettent de lutter contre l'érosion côtière.
- **Le non-recyclage et la consommation de métaux** nécessaires aux outils high tech et numériques développe l'industrie minière polluante pour les sols et la mer in fine. A moi de consommer autrement : je ne change pas de Smartphone, même si je vois un nouveau téléphone plus performant que celui que j'ai déjà. La télé, la voiture plus moderne...
Le recyclage bien orchestré en Charente, doit être un levier pour « économiser » notre planète !
Avant d'aller voir sur Mars, sachons respecter notre Terre !
- **Consommation d'énergies fossiles** (forages dans zones de pêche)
Réfléchir comment me déplacer... ? En voiture (à l'électricité produite par l'énergie nucléaire ?... en covoiturage ? En bus, à vélo, à pied ?
En économisant l'électricité : les appareils en veille, baisse du chauffage, du thermostat du chauffe eau...
En lavant le linge à + basse température.
En consommant localement...
- Autour de nous, les éoliennes semblent n'avoir qu'une faible rentabilité...
Eoliennes off-shore installées en mer, dans des zones où la profondeur ne dépasse pas 40 mètres. Leurs fondations peuvent être posées ou ancrées. A fin 2017, les parcs éoliens en mer, en Europe, étaient en moyenne situés à 41 km des côtes, avec une profondeur d'eau moyenne de 27,5 m.

Actions collectives :

Interpellons les consommateurs !

Informons (tracts, affiches, mailing, animation de rue...) sur l'origine du poisson, sur la saisonnalité des poissons locaux, sur le poisson durable de l'aquaculture (des labels existent).

On peut aussi profiter d'un événement médiatisé comme la journée mondiale des océans le 8 juin, la semaine du développement durable, de la solidarité internationale, une course à la voile (Vendée-Globe, route du Rhum), etc. pour alerter et organiser des réunions publiques.

Interpellons les touristes !

Nous pouvons inviter les touristes à des rencontres conviviales (camping, dans une salle, un bar) avec un film ... pour faire prendre conscience de la responsabilité de chacun dans le réchauffement de la mer.

Interpellons nos élus !

Informons-nous sur les conférences internationales sur le climat se tenant chaque année, sur les actions de plaidoyer proposées par la Coalition Climat, le Réseau Action Climat et par le CCFD-Terre solidaire, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.